

**L'Association du Jeune Barreau
de Montréal**

**États financiers
au 31 mars 2006**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Produits et charges	3
Évolution des actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 - 8
Renseignements supplémentaires	9 - 11

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de L'Association du Jeune Barreau de Montréal au 31 mars 2006 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal
Le 5 mai 2006

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Produits et charges

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Produits		
Administration	126 584	126 648
Services aux membres	91 808	70 757
Aide à la communauté	14 295	16 685
	<u>232 687</u>	<u>214 090</u>
Charges		
Frais d'administration	108 967	99 669
Frais relatifs aux services aux membres	116 824	104 438
Frais relatifs à l'aide à la communauté	15 995	17 090
	<u>241 786</u>	<u>221 197</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(9 099)</u>	<u>(7 107)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

				2006	2005
	Investis en immobilisations	Réservés (note 5)	Libres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 730	55 000	57 058	113 788	120 895
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(519)		(8 580)	(9 099)	(7 107)
Solde à la fin	1 211	55 000	48 478	104 689	113 788

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(9 099)	(7 107)
Éléments hors caisse		
Amortissement de l'équipement informatique	519	741
Diminution (augmentation) des débiteurs	(6 013)	43 823
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	1 512	(2 174)
Diminution des comptes fournisseurs et charges à payer	(10 693)	(926)
Augmentation des revenus perçus par anticipation	959	1 104
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des parts d'un fonds du marché monétaire	(22 815)	35 461
Encaisse et parts d'un fonds du marché monétaire au début	111 031	75 570
Encaisse et parts d'un fonds du marché monétaire à la fin	88 216	111 031

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Bilan

au 31 mars 2006

	2006	2005
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	53 856	76 671
Parts d'un fonds du marché monétaire, au coût équivalant à la valeur du marché	34 360	34 360
Débiteurs	12 431	6 418
Frais payés d'avance	6 307	7 819
	<u>106 954</u>	<u>125 268</u>
Équipement informatique		
Coût	14 770	14 770
Amortissement cumulé	13 559	13 040
	<u>1 211</u>	<u>1 730</u>
	<u><u>108 165</u></u>	<u><u>126 998</u></u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	570	11 263
Revenus perçus par anticipation	2 063	1 104
	<u>2 633</u>	<u>12 367</u>
Subventions reportées (note 4)	843	843
	<u>3 476</u>	<u>13 210</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	1 211	1 730
Réservés (note 5)	55 000	55 000
Libres	48 478	57 058
	<u>104 689</u>	<u>113 788</u>
	<u><u>108 165</u></u>	<u><u>126 998</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'Association du Jeune Barreau de Montréal, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs de rassembler, de représenter et d'assister les avocats ayant moins de dix ans de pratique. L'association fournit également des services de consultation juridique à la population et organise des activités de bienfaisance. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'association doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'association pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice durant lequel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Dons reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'association dépend, en partie, des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'association ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces dons ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Immobilisations

L'équipement informatique est comptabilisé au coût et est amorti en fonction de sa durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

3 - INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET CHARGES

	2006	2005
	\$	\$
Subvention du Barreau de Montréal	105 000	105 000
Intérêts	10	11
Amortissement de l'équipement informatique	519	741

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

4 - SUBVENTIONS REPORTÉES

Au cours d'un exercice antérieur, l'association a obtenu des subventions pour la préparation d'une vidéocassette sur les litiges en matière de garde d'enfants. Bien que la vidéocassette ait été réalisée au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1994, une portion des subventions est reportée au 31 mars 2006, puisque des charges seront engagées au cours des prochains exercices pour promouvoir la vente de cette vidéocassette.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Subventions reportées à la fin	<u>843</u>	<u>843</u>

5 - ACTIFS NETS RÉSERVÉS

Au 31 mars 2006, un montant de 55 000 \$ (55 000 \$ en 2005) a été réservé pour l'équilibre budgétaire des exercices subséquents et la réorganisation du secrétariat permanent.

6 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les états financiers ne comprennent que des instruments financiers primaires. L'association a utilisé les méthodes et hypothèses suivantes afin de déterminer le plus précisément possible la juste valeur des instruments financiers inclus dans les états financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des comptes fournisseurs et charges à payer est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
<i>PRODUITS D'ADMINISTRATION</i>		
Cotisations des membres	195	97
Subvention du Barreau de Montréal	105 000	105 000
Commandites	17 500	16 466
Intérêts	10	11
Divers	3 879	5 074
	<u>126 584</u>	<u>126 648</u>
<i>FRAIS D'ADMINISTRATION</i>		
Charges locatives	4 311	4 173
Services de messagerie et fournitures	6 292	7 977
Télécommunications	2 032	1 524
Frais de secrétariat	49 632	53 467
Honoraires professionnels	10 888	3 294
Assurances	5 430	5 111
Intérêts et frais bancaires	1 427	1 348
Créances douteuses recouvrées		(490)
Amortissement de l'équipement informatique	519	741
	<u>80 531</u>	<u>77 145</u>
Activités du conseil	10 402	9 039
Dépenses du président	11 589	9 713
Assemblée annuelle	135	640
	<u>22 126</u>	<u>19 392</u>
Cocktail des collaborateurs	2 053	1 974
Gestion des archives		499
Divers	4 257	659
	<u>6 310</u>	<u>3 132</u>
	<u>108 967</u>	<u>99 669</u>

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006			2005		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SERVICES AUX MEMBRES						
Dîner des anciens présidents	2 407	2 544	(137)	1 595	2 073	(478)
Congrès	869	6 991	(6 122)	2 277	6 865	(4 588)
Journal extrajudiciaire	9 600	35 771	(26 171)	7 951	36 291	(28 340)
Art de convaincre	8 622	7 487	1 135	7 590	7 620	(30)
Cours de formation	16 344	11 970	4 374	3 410	1 455	1 955
Dîners-conférences	17 334	12 985	4 349	13 950	9 637	4 313
Internet		3 790	(3 790)		3 610	(3 610)
Atelier d'aide à l'emploi				148	54	94
Rentrée des tribunaux	1 478	4 573	(3 095)	2 840	5 451	(2 611)
Balle molle	2 118	1 520	598	2 140	2 787	(647)
Cocktail avec la magistrature	7 172	6 037	1 135	4 493	4 364	129
Hockey-bottines	2 304	2 609	(305)			
Go-kart	3 417	3 095	322	2 573	2 339	234
Tournoi de golf	5 447	5 343	104	5 586	5 344	242
Autres activités du Comité des activités socioculturelles et sportives		869	(869)	546	600	(54)
Autres activités du Comité des communications					515	(515)
Comité des affaires professionnelles et publiques	1 600	1 737	(137)	7 503	7 650	(147)
Concours oratoire	10 517	7 834	2 683	8 000	7 783	217
Activités non juridiques	2 442	1 669	773			
Avocats-conseils	137		137	155		155
	91 808	116 824	(25 016)	70 757	104 438	(33 681)

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006			2005		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
AIDE À LA COMMUNAUTÉ						
« Mercredi, j'en parle à mon avocat »		1 115	(1 115)	4 000	2 287	1 713
Clinique juridique	685	1 201	(516)			
Ligne du Père Noël	1 610	1 630	(20)			
Service de consultation aux petites créances	12 000	12 049	(49)	12 446	14 649	(2 203)
Vidéocassette « Parce que vous aimez... »				239	154	85
	14 295	15 995	(1 700)	16 685	17 090	(405)